



Appel à projets 2010 Saint Hilaire

pour le renforcement de la coopération franco-brésilienne en sciences sociales

Dans le but de renforcer la coopération dans le domaine des sciences sociales entre le Brésil et la France, et d'améliorer la diffusion de ses résultats, un nouveau dispositif, cofinancé par la CAPES (Coordination pour le Perfectionnement du Personnel de l'Enseignement Supérieur – Ministère de l'Éducation) et le ministère des Affaires étrangères et européennes (Ambassade de France au Brésil), est mis en place sous le nom «**programme St Hilaire**». Il appuiera la valorisation de cette coopération par le soutien à l'édition de publications scientifiques.

Calendrier :

- Publication de l'appel à projets 2010 : **29 octobre 2010**
- Date limite de soumission des propositions : **13 décembre 2010**

1/ Champs disciplinaires, types de projets concernés et critères d'évaluation

- Champs disciplinaires : sciences sociales (notamment économie, sciences politiques, relations internationales, géographie, urbanisme, sociologie, droit, histoire), face aux enjeux principaux de la société brésilienne.
- Le but des projets est la réalisation d'un ouvrage scientifique collectif, édité dans les deux langues (portugais et français), et traitant de thématiques intéressant le Brésil contemporain.
- Pour la sélection, sont considérés : l'excellence du projet, la capacité scientifique des porteurs du projet, ainsi que la pertinence du sujet et les modalités de son traitement

2/ Critères concernant les partenaires impliqués

- Le rédacteur principal du projet doit être obligatoirement un chercheur en activité, d'un laboratoire reconnu, attestant d'une production scientifique significative sur le sujet considéré, et de préférence habilité à diriger des recherches.
- Le responsable du projet ne peut conduire qu'un seul projet Saint Hilaire à la fois.

- Les chercheurs français participants doivent prendre **toutes dispositions utiles afin d'assurer la protection de la propriété intellectuelle des résultats de leurs recherches** ainsi que de leur exploitation éventuelle. Ils doivent décrire ces dispositions avec précision dans l'argumentaire du projet soumis.
- Les critères concernant l'équipe brésilienne sont précisés sur le site Internet de la CAPES (<http://www.capes.gov.br/cooperacao-internacional/franca/saint-hilaire>)

3/ Critères concernant les projets

- La sélection des projets est réalisée sur la base de l'excellence, indépendamment du champ disciplinaire.
- Des thématiques peuvent éventuellement être priorisées pour départager des propositions de même niveau d'excellence scientifique.

4/ Comité de sélection des projets

- Les propositions sont évaluées en parallèle par des experts français et brésiliens.
- Les résultats des deux évaluations sont ensuite confrontés lors d'une réunion décisionnelle commune.
- Un résumé succinct des motifs de rejet sera adressé ultérieurement aux responsables des projets non sélectionnés.
- Les membres du comité de sélection ne peuvent pas participer aux projets.

5/ Modalités de fonctionnement en cas d'acceptation

Le programme fournit :

- une aide financière à la traduction (ou à la révision professionnelle) dans l'optique de l'édition dans l'autre langue.
- la prise en charge, en partenariat avec une maison d'édition, de la publication de l'ouvrage (à partir du manuscrit complet sur support numérique, textes et illustrations en format électronique et livres de droits).
- deux missions liées au projet. Côté français, le programme fournit un appui financier pour les frais de **transport des chercheurs français** vers le Brésil et les frais de **séjour des chercheurs brésiliens** en France. Côté brésilien, la CAPES, prend en charge les frais de **transport des chercheurs brésiliens** et les frais de **séjours des chercheurs français**.

6/ Modalités pratiques de soumission d'un projet du coté français

Les candidatures [s'effectuent par formulaire téléchargeable](#) auprès du Cendotec, gestionnaire du programme pour la partie française. Elles doivent comporter :

- les noms, qualités, curricula vitæ en français des porteurs de projet français et brésiliens et des auteurs pressentis, ainsi que la liste de leurs publications sur les cinq dernières années,
- le cas échéant, les bilans des projets de recherche ou recherche-formation déjà menés conjointement,
- un synopsis qui précisera, en une dizaine de pages, le thème de l'ouvrage proposé, la façon dont il sera abordé, l'organisation générale de l'ouvrage,
- l'avis et la signature du Directeur de l'unité de recherche et du chef d'établissement.

Dans le cas où le responsable du projet appartient à une unité mixte, le visa d'un seul des deux chefs d'établissements suffit, conformément aux dispositions prévues à la convention qui les lie.

Date limite de réception des projets : le **13 décembre 2010**, délai de rigueur. Le partenaire brésilien doit simultanément déposer un projet **identique** auprès de la CAPES, qui émet un appel à projets similaire.

7/ Chronogramme

Période/date	Activités prévues
Du 29 octobre au 13 décembre 2010	Inscription / réception des propositions
Décembre 2010 à mars 2011	Analyse des dossiers / évaluation de l'excellence du projet / Réunion binationale conjointe / Divulgence des résultats
A partir de mars 2011	Début de la mise en place des projets

8/Modalités de candidature en ligne

Le formulaire téléchargeable à l'adresse :

<http://www.comunidadefb.com.br/web/pdf/st-hilaire.pdf>

devra être complété et renvoyé électroniquement avec les pièces demandées, à l'adresse suivante : saint-hilaire@cendotec.org.br

Pour toutes questions relatives à la procédure, écrivez à :

saint-hilaire@cendotec.org.br